

Les raisons pour les quelles on doit se
 en ménage de remplir les - ...
 sont indiqués dans l'instruction jointe
 au point numéro 4.

Il y a 2 versions
 du questionnaire.
 Elles diffèrent
 seulement par
 l'ordre dans
 lequel sont rangés
 certains biens.
 Ceci afin de
 contrôler l'effet
 de la lassitude
 sur les réponses.

Enquête "Biens Durables-Ameublement" 88
 =====

Questionnaire auto-administré

Version 1

Recensement de l'ensemble des équipements
 non professionnels

9

Région N° dossier clé LE

|_|_| |_|_|_|_|_| |_|_| |_|_|
 Rq01 Nq01 cle01 Le01

|0|0| |0|0| |0|0|
 Jvis1 Mvis1 Avis1

Numéro de la personne ayant répondu
 au questionnaire : |_|_|
 Répond

Version du questionnaire :
 numéro (1 ou 2) |0|1|
 Nb1nd

Les appareils à usage
 professionnel (artisans,
 agriculteurs, transporteurs,
 ...) ne seront pas
comptés.

Visa n° 88 X 041 EC du ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des Finances
 et de la Privatisation (INSEE), valable du 1er janvier au 31 décembre 1988.
 Enquête statistique obligatoire (loi n° 51.711 du 7 juin 1951 modifiée sur
 l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique). Tout
 défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner une peine
 d'amende.
 Questionnaire confidentiel destiné à l'INSEE.
 La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et
 aux libertés garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour
 les informations les concernant. Ce droit peut être exercé pendant le délai
 où ces informations sont gardées sous forme nominative auprès des directions
 et des services régionaux de l'INSEE.

Pour montrer au ménage comment remplir
 questionnaire, remplissez avec lui les 4 premières
 lignes de la page 5 (Robots à Monteur à main)
 et les 2 premières de la page 6 (Réfrigérateur)

A l'exception des réfrigérateurs (qui nous serviront d'exemple), et des chaînes Hi-Fi

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'aide que vous nous apporterez en remplissant ce questionnaire, et nous nous excusons du travail que cela vous occasionne.

Si certaines questions vous paraissent mal formulées, peu claires, n'hésitez pas à les noter - par exemple en mettant une croix devant - pour les signaler à l'enquêteur.

Si certains appareils vous semblent avoir été oubliés, n'hésitez pas à les noter, soit sur les lignes prévues pour cela, soit à la fin du questionnaire. Attention : nous avons exclu la plupart des appareils sur lesquels vous avez déjà été interrogés par l'enquêteur (lave-vaisselle, appareils photo, etc...).

Enfin, toute autre observation ou critique de votre part sera la bienvenue. Vous pouvez, par exemple, la noter à la fin du questionnaire, ou, si vous le préférez, en parler directement à l'enquêteur.

Merci de votre collaboration,

Les responsables de l'INSEE

Les locations (fête, piano, ...) seront classées en achats : il s'agit d'acquisitions décidées par les utilisateurs. Dans les cadeaux, n'oubliez pas ceux faits à l'intérieur du ménage (fête des mères, anniversaire ...)

//////// Aide-mémoire pour le remplissage du questionnaire //////////

- 1. Ne remplissez que les cases situées en face des appareils dont vous êtes équipés; laissez les autres en blanc.
- 2. Si vous disposez d'un type d'appareil, renseignez la ou les cases qui se trouvent en face de son nom :
 - nombre d'appareils de ce type possédés ...
 - ... dans votre résidence principale) selon
 - ... dans une résidence secondaire (s'il y en a une)) les
 - ... ou au total) cas
 - fréquence d'utilisation de ce type d'appareil (vous en servez-vous ... jamais (1), parfois (2), ou souvent (3) ?)
 - mode d'acquisition (est-ce ... un achat (1), un cadeau (2), ou autre (3) ?)
- 3. Si vous ne disposez pas d'une résidence secondaire, ce n'est pas la peine de vous occuper de la colonne correspondante
- 4. Si vous craignez des ratures toujours possibles, remplissez au crayon de papier; cela simplifiera le travail des personnes chargées des traitements ultérieurs.

Dans ce cas, vous pouvez rayer les colonnes correspondantes, pages 3, 4, 6, 8, 10.

Bon courage



1. Appareils de chauffage

0 Votre logement est-il équipé du chauffage central, ou est-il raccordé à un réseau de chauffage urbain ?

0

(mettre des "1" dans les cases convenables)

0101	1.	—	Chauffage électrique intégré
0102	2.	—	Chauffage central individuel au gaz
0103	3.	—	" " " au fuel
0104	4.	—	" " " au charbon
0105	5.	—	" " " au bois
0106	6.	—	" " " électrique
0107	7.	—	Chauffage central collectif
0108	8.	—	Chauffage urbain

0 En dehors de l'existence éventuelle d'un chauffage central, disposez-vous d'autres appareils de chauffage indépendants ?

==> Si oui, lesquels et combien ?
==> Si non, allez en 2

	Nombre dans la résidence principale	Nombre dans les résidences secondaires

Appareils utilisés en général comme chauffage d'appoint. (Différent d'un chauffage électrique intégré).

Poêles à mazout	0109	—	—	
Poêles à bois	0110	—	—	
Poêles à charbon	0111	—	—	
Radiateurs mobiles à gaz	0112	—	—	
Radiateurs fixes à gaz	0113	—	—	
Radiateurs électriques à bain d'huile	0114	—	—	Fréquence d'utilisation
Radiateurs électriques rayonnants	0115	—	—	
ou soufflants				
Pompes à chaleur	0116	—	—	1. Jamais
Capteurs solaires	0117	—	—	2. Parfois
Accumulateurs	0118	—	—	3. Souvent
Cheminée à foyer ouvert	0119	—	—	
dont : avec récupérateur de chaleur	0120	—	—	
Cheminée à foyer fermé	0121	—	—	

Le saviez-vous ?

Selon le Recensement de 1982, à cette date, 67 % des logements étaient équipés du chauffage central, dont :
42 % d'un chauffage central individuel,
23 % d'un chauffage central collectif,
et 2 % étaient raccordés à un chauffage urbain.

Appareils emmagasinant de la chaleur (p.ex. la nuit) pour la restituer à un autre moment (p.ex. le jour).

2. Gros appareils de cuisson et chauffe-eau

0 Comment votre eau chaude vous est-elle fournie ?

(mettre un "1" dans la ou les cases convenables)

0201	1.	—	Par l'installation collective de l'immeuble
0202	2.	—	Par votre chauffage central individuel
0203	3.	—	Autres cas

0 De quels autres chauffe-eau et de quels gros appareils de cuisson êtes-vous équipés ?

		Nombre dans la résidence principale	Nombre dans les résidences secondaires	
CHAUFFE-EAU				
Chauffe-eau électr. instantanés	0204	—	—	
Chauffe-eau dit "Cumulus"	0205	—	—	
Chauffe-eau à gaz	0206	—	—	
Chauffe-eau à mazout	0207	—	—	
CUISINIÈRES, TABLES, FOURS				
Cuisinières bois-charbon	0208	—	—	
Cuisinières à gaz	0209	—	—	
électriques	0210	—	—	
mixtes	0211	—	—	
à mazout	0212	—	—	Fréquence d'utilisation
Tables de cuisson à gaz	0213	—	—	
électriques	0214	—	—	1. Jamais
mixtes	0215	—	—	2. Parfois
Fours encastrables	0216	—	—	3. Souvent
Fours à vapeur	0217	—	—	
Mini-fours	0218	—	—	
Autres fours indépendants	0219	—	—	
Rôtissoires électriques	0220	—	—	

Le saviez-vous ?

En 1968, 50 % des logements disposaient de l'eau chaude; cette proportion est passée à 88 % en 1982.

3. Autres appareils de cuisine

Fréquence
d'utilisation

1. Jamais
2. Parfois
3. Souvent

	Nombre total d'appareils	Mode d'acquisition		
		V	V	V
		1. Achat	2. Cadeau	3. Autre
Robots multi-usages	0301	-	-	-
Mixeurs, batteurs (simples)	0302	-	-	-
Hachoirs et moulinettes	0303	-	-	-
Moulins à café électriques	0304	-	-	-
Balances de ménage	0305	-	-	-
Cafetières électriques	0306	-	-	-
Grille-pain électriques	0307	-	-	-
Presse-ruits électriques	0308	-	-	-
Ouvre-boîte électriques	0309	-	-	-
Couteaux électriques	0310	-	-	-
Aiguseurs électriques	0311	-	-	-
Appareils à raclette ou à fondue	0312	-	-	-
Yaourtières	0313	-	-	-
Sorbetières	0314	-	-	-
Friteuses électriques	0315	-	-	-
Grille-viande électriques	0316	-	-	-
Gaufrières	0317	-	-	-
Chauffe-plats électriques	0318	-	-	-
Essuie-verres électriques	0319	-	-	-
Mijoteuses électriques	0320	-	-	-
Vapeur-cuiseurs électriques	0321	-	-	-
Eplucheuses électriques	0322	-	-	-
Centrifugeuses électriques	0323	-	-	-
Appareils à croque-monsieur	0324	-	-	-
Appareils à hot-dogs	0325	-	-	-
Soudeurs de sacs de congélation	0326	-	-	-
Saucières électriques	0327	-	-	-
Hottes de cuisine	0328	-	-	-
Bouilloires électriques	0329	-	-	-
Autocuiseurs ("cocotte-minute")	0330	-	-	-
Chauffe-biberons électriques	0331	-	-	-
Allume-gaz électriques non incorporés	0332	-	-	-

Dans la 2^{ème} version du questionnaire, ces 23 appareils sont mis dans l'ordre opposé (de "Balances" à "Saucières")

Cet appareil n'existe pas. Il n'a pas été mis ici par plaisanterie, mais pour évaluer le taux d'erreurs : erreurs de ligne, inattention dans la lecture d'une liste longue et un peu fastidieuse, etc.

appareils électriques à vapeur permettant de cuire des légumes à la vapeur.

4. Autres appareils ménagers

	Nombre dans la résidence principale	Nombre dans les résidences secondaires
Réfrigérateurs	0401	-
Réfrigérateurs-congélateurs (****)	0402	-
Lave-linge (uniquement portatifs)	0403	-
Aspirateurs traîneaux	0404	-
" balais	0405	-
" seaux (ou "tonneaux")	0406	-
Adoucisseurs d'eau	0407	-
Humidificateurs d'atmosphère	0408	-
Alarmes électroniques	0409	-

	Nombre total d'appareils	Fréquence d'utilisation
		1. Jamais 2. Parfois 3. Souvent
Cireuses-brosseuses, ponceuses	0410	-
Laveurs-shampoineurs de moquette	0411	-
Machines à coudre électriques	0412	-
dont : électroniques programmables	0413	-
Machines à coudre mécaniques	0414	-
Machines à tricoter	0415	-

==> si vous disposez d'autres appareils ménagers,
vous pouvez noter ci-dessous leur désignation
et leur nombre

Appareil 1 |
Appareil 2 |
Appareil 3 |

Le saviez-vous ?

Selon la précédente enquête de l'INSEE sur l'équi-
pement des ménages, qui date de 1979, ils étaient 32 % à posséder
alors une machine à coudre électrique, et moitié moins à disposer
d'une machine mécanique. Quant aux machines à tricoter, moins
de 4 foyers sur 100 en étaient équipés.



5. Appareils électriques d'hygiène

☐ Disposez-vous d'appareils électriques d'hygiène ?

====> Si oui, lesquels et combien ?
====> Si non, allez en 6

Nombre total d'appareils	Fréquence d'utilisation		
	1. Jamais	2. Parfois	3. Souvent

Rasoirs électriques	0501			
Sèche-cheveux et brosses soufflantes	0502			
Fers à friser électriques (non compris les bigoudis chauffants)	0503			
Brosses à dents électriques	0504			
Jets dentaires (lave-dents à jet d'eau)	0505			
Lampes à bronzer	0506			
Sauna-box	0507			

6. Equipements de bricolage

☐ En dehors de l'outillage à main traditionnel (marteau, tournevis, scie, clés, etc), disposez-vous d'autres équipements de bricolage ?

====> Si oui, lesquels et combien ?
====> Si non, allez en 7

Fréquence d'utilisation

1. Jamais
2. Parfois
3. Souvent

Nombre total d'appareils

Mode d'acquisition

1. Achat
2. Cadeau
3. Autre

Bloc-moteurs multi-usages ou perceuses électriques	0601				
Scies électriques (indép. ou accessoires) ..	0602				
Ponceuses élect. (" " ")	0603				
Postes, lampes ou fers à souder	0604				
Clés dynamométriques	0605				
Pistolets à peinture	0606				
Brouettes	0607				
Groupes électrogènes	0608				
Chargeurs de batterie	0609				

====> si vous disposez d'autres équipements de bricolage électriques, vous pouvez noter ci-dessous leur désignation et leur nombre

Appareil 1

Appareil 2

Appareil 3

La fréquence d'utilisation dépend naturellement du type de bien : on dira qu'on utilise "souvent" une tente de camping si on s'en sert tous les ans ; pour une brosse à dents électrique, on dira "parfois" si on ne s'en sert qu'une fois par mois.

Uniquement les appareils non professionnels, réservés à l'usage "privé" du ménage.

Dans la 2^{ème} version du questionnaire, les équipements de bricolage sont en page 13, à la place des instruments de mesure.

7. Jardinage, forestage

☐ *Disposez-vous d'équipements de jardinage ou de forestage fonctionnant avec un moteur ?*

==> *Si oui, lesquels et combien ?*
==> *Si non, allez en 8*

		Nombre dans la résidence principale	Nombre dans les résidences secondaires
Tondeuses à moteur (essence ou élect.)	0701	-	-
Motoculteurs	0702	-	-
Micro-tracteurs	0703	-	-
Débroussailleuses	0704	-	-
Bineuses	0705	-	-
Faucheuses	0706	-	-
Tronçonneuses	0707	-	-
Broyeurs	0708	-	-
Taillieurs de haies	0709	-	-

8. Véhicules de transports ou de loisirs

		Nombre total d'appareils	Fréquence d'utilisation
Automobiles	0801	-	1. Jamais 2. Parfois 3. Souvent
Caravanes	0802	-	
Camping-cars	0803	-	
Remorques	0804	-	1. Jamais 2. Parfois 3. Souvent
Bateaux à moteur	0805	-	
Bateaux à voile (avec ou sans moteur auxiliaire)	0806	-	
Cyclomoteurs jusqu'à 50 cm ³	0807	-	
Scoters	0808	-	
Véломoteurs jusqu'à 125 cm ³	0809	-	
Motos de plus de 125 cm ³	0810	-	
Cycles	0811	-	

==> *si vous disposez d'autres appareils de transport non professionnels, vous pouvez noter ci-dessous leur désignation et leur nombre*

Appareil 1 |
Appareil 2 |
Appareil 3 |

9. Instruments d'optique

□ Disposez-vous d'instruments d'optique (photo, cinéma, vidéo, jumelles, etc.) ?

===> Si oui, lesquels et combien ?
 ===> Si non, allez en 10

	Nombre total d'appareils	Fréquence d'utilisation		
		1. Jamais	2. Parfois	3. Souvent
Caméras	0901			
dont : sonore	0902			
dont : vidéo ou caméscope	0903			
Projecteurs cinématographiques	0904			
Jumelles et longues-vues	0905			
Lunettes astronomiques	0906			

Jumelles "de théâtre" et jouets pour enfant sont en principe exclues de ce recensement

10. Appareils électro-acoustiques

	Nombre total d'appareils	Fréquence d'utilisation		
		1. Jamais	2. Parfois	3. Souvent
Chaînes HI-Fi	1001			
(non portables, à éléments séparables)				
dont : avec platines laser	1002			
avec doubles cassettes	1003			
Chaînes compactes ou combinés stéréo	1004			
(non portables, mais à éléments non séparables)				
Radio-cassettes, sound-machines	1005			
dont : à enceintes séparables	1006			
Transistors	1007			
Electrophones ou tourne-disques indépendants	1008			
Magnétophones indépendants	1009			
dont : à bandes	1010			
Baladeurs (ou walkmans)	1011			
Radio-réveils	1012			
dont : à cassettes	1013			
Auto-radlos	1014			
dont : avec lecteur de cassettes	1015			
avec récepteur FM	1016			
Equipements C.B.	1017			

Les limites entre ces 4 catégories sont difficiles à définir, compte tenu de l'extrême variété des modèles, et de la rapidité de l'évolution.

En cas d'hésitation, les 3 points clés sont :

- portable ou non
- éléments séparables ou monobloc
- avec ou sans lecteur de cassette.

Chaînes HI-Fi

(non portables, à éléments séparables)

dont : avec platines laser

avec doubles cassettes

Chaînes compactes ou combinés stéréo

(non portables, mais à éléments non séparables)

Radio-cassettes, sound-machines

dont : à enceintes séparables

Transistors

Electrophones ou tourne-disques indépendants

Magnétophones indépendants

dont : à bandes

Baladeurs (ou walkmans)

Radio-réveils

dont : à cassettes

Auto-radlos

dont : avec lecteur de cassettes

avec récepteur FM

Equipements C.B.

11. Minitel, téléphone, machines de bureau

Nombre total d'appareils	Fréquence d'utilisation		
	1	2	3
	Jamais	Parfois	Souvent

Micro-ordinateurs	1101	-	-
Machines à écrire	1102	-	-
Machines à calculer	1103	-	-
(non compris les calculettes)			
Postes minitel	1104	-	-
Répondeurs téléphoniques	1105	-	-
Appareils téléphoniques	1106	-	-
dont : achetés par vous	1107	-	-

12. Equipement sport et camping

Disposez-vous d'équipements de sport ou de camping ?

	Nombre total d'appareils	Fréquence d'utilisation		
		1	2	3
		Jamais	Parfois	Souvent

=== > Si oui, lesquels et combien ?
 === > Si non, allez en 13

Tentes de camping	1201	-	-	
Vélos d'appartement	1202	-	-	
Skis (Nombre de paires ou de monoskis) ..	1203	-	-	
Skis nautiques	1204	-	-	
Planches à voiles	1205	-	-	
Raquettes de tennis	1206	-	-	
Cannes à pêche	1207	-	-	
Armes de chasse	1208	-	-	dont :
Pistolets pour tir	1209	-	-	
Boules (Sauf jouets d'enfants)				
- nombre de paires ou de triples	1210	-	-	Dans une
Ordinateurs d'échecs	1211	-	-	résidence
				secondaire
Tables de ping-pong	1212	-	-	

Le saviez-vous ?

En 1984, selon l'enquête de conjoncture auprès des ménages, 22 % des journées de vacances d'été ont été passées sous la tente ou dans une caravane, contre 16 % seulement dans une location, et 5 % à l'hôtel. Et 17 % des ménages possédaient alors une tente, une caravane ou un camping-car.

La limite est très fluctuante. Si le ménage vous est interrogé sur ce point, vous lui indiquerez comme règle : une calculette est une machine non imprimante, et qu'on peut mettre dans sa poche.

13. Instruments de musique

Disposez-vous d'instruments de musique ?

	Nombre total d'appareils	Fréquence d'utilisation		
		1. Jamais	2. Parfois	3. Souvent

==> *Si oui, lesquels et combien ?*
 ==> *Si non, c'est terminé*

Pianos	1301			
Harpes	1302			
Violons	1303			
Guitares	1304			
Accordéons	1305			
Flûtes à bec ou pipeaux	1306			
Flûtes traversières	1307			
Clarinettes	1308			
Harmonicas	1309			
Orgues électroniques	1310			
(autres que jouets)				
Saxophones	1311			
Batteries	1312			
Trompettes	1313			

==> *si vous disposez d'autres appareils de musique, vous pouvez noter ci-dessous leur désignation et leur nombre*

Appareil 1	
Appareil 2	
Appareil 3	

RAMASSAGE DU QUESTIONNAIRE AUTO-ADMINISTRÉ
--

Avant d'entamer l'administration des questionnaires de la 2ème visite, il vous faudra procéder au ramassage du questionnaire "auto-administré", où doivent être recensés l'ensemble des équipements du ménage :

1. se faire remettre le questionnaire, et demander au ménage s'il a rencontré des difficultés, ou s'il a des questions particulières à poser.
2. si le questionnaire n'a pas été rempli, ou si le ménage déclare s'être arrêté en cours de route, procéder à son administration, ou la compléter.
3. s'il a été rempli, vérifier qu'il y a bien des cases cochées au chapitre 1, page 3 ("autres appareils de chauffage"), et au chapitre 10, page 9 ("appareils électro-acoustiques") :
 - si oui, passer au questionnaire 2;
 - si non, demandez confirmation au ménage : est-ce qu'il n'a pas sauté ces parties, est-ce que les listes concernées lui ont posé des problèmes particuliers, ...

